



FUVEAU – 7 509 HABITANTS

EMISSIONS



La commune de Fuveau représente moins de 3 % des émissions de polluants étudiés. Il ressort nettement de l'analyse sectorielle des émissions une nette prépondérance du secteur des transports routiers (90 % des émissions de NO_x et de particules, 80 % des émissions de CO et de CO₂). Le secteur résidentiel / tertiaire participe aux émissions de CO, CO₂ et SO₂, polluants caractéristiques des combustions. Les émissions de COVNM issues de ces secteurs ont pour origine l'utilisation de peintures et de solvants. La majeure partie des COVNM provient des sources naturelles (56 %).

Tableau 1 : Bilan d'émissions 2004 sur la commune de Fuveau

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	16	12	636	1	111	2	1	1
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	4	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0	0	455	0	6	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	6	101	6 916	3	23	2	1	1
Transports non routiers	0	0	8	0	0	0	0	0
Transports routiers	192	392	36 753	7	54	28	20	16
TOTAL Fuveau	215	505	44 767	11	199	32	23	18
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% Fuveau / CPA	1%	2%	1%	0%	2%	2%	2%	3%

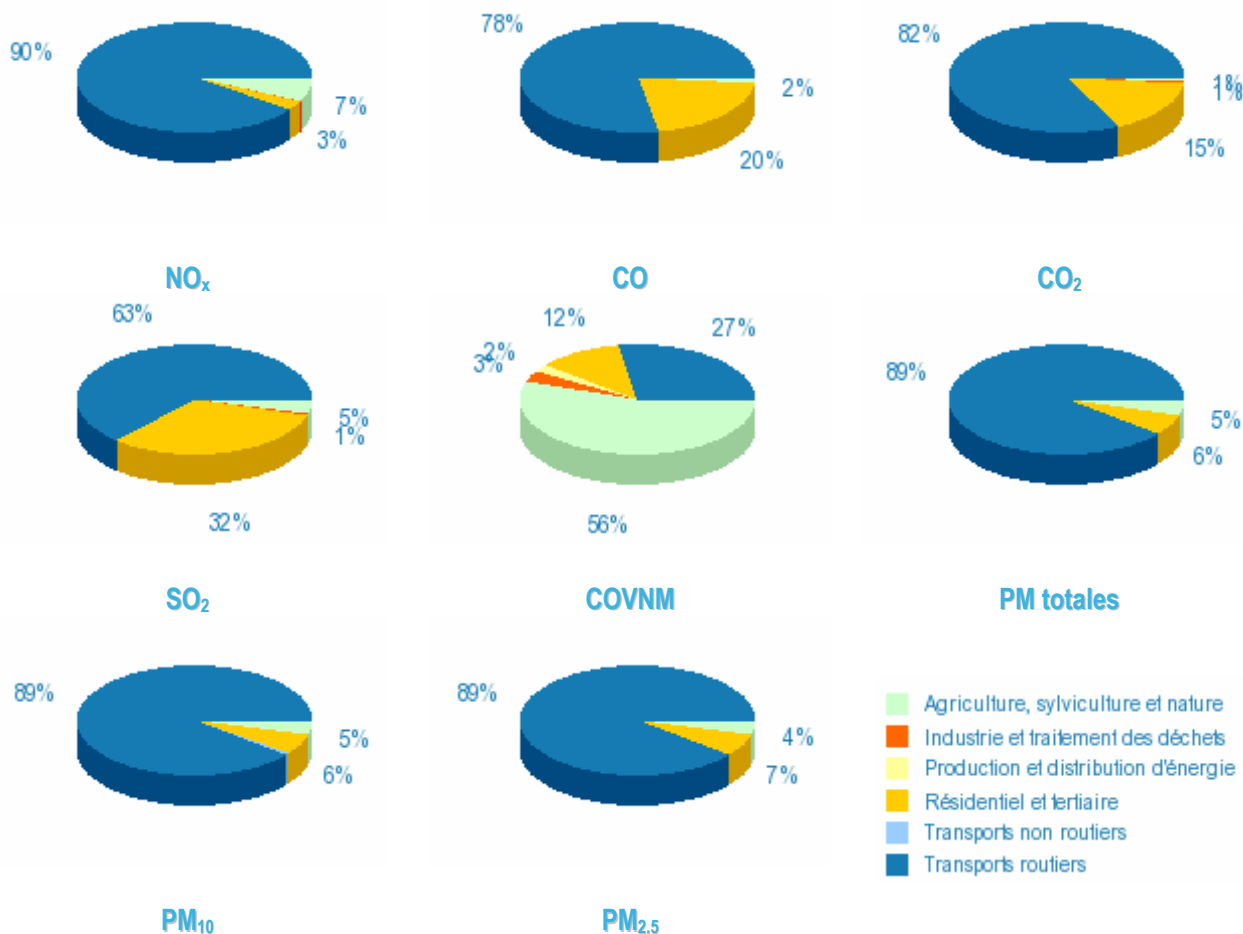
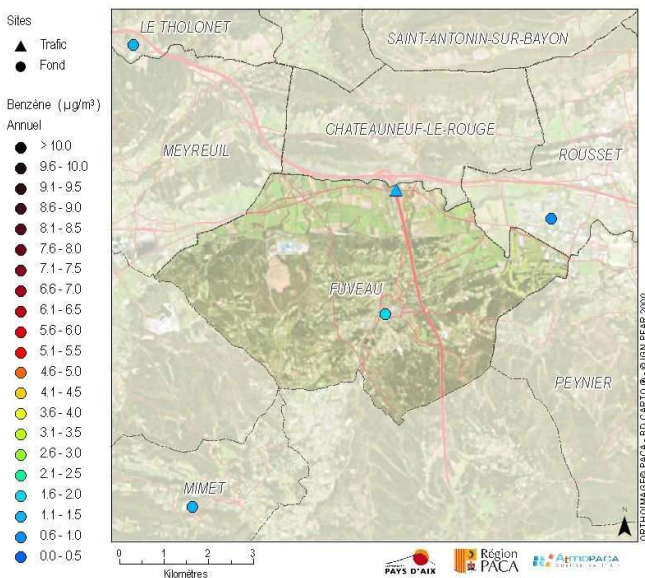
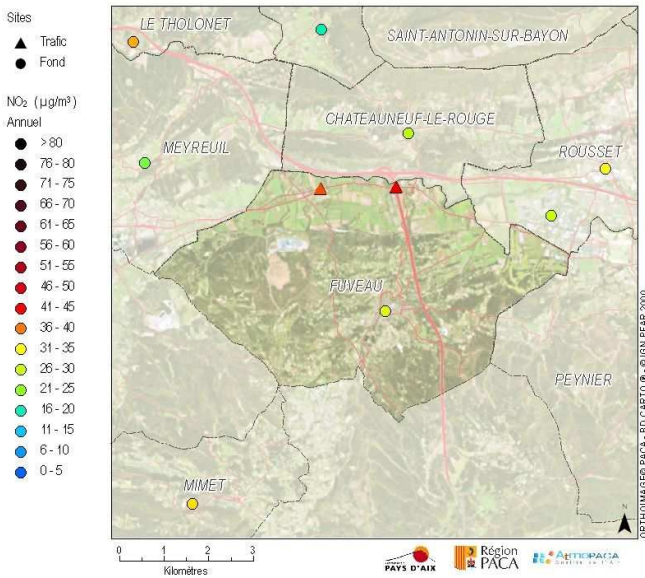


Figure : Analyses sectorielles des émissions de Fuveau

QUALITE DE L'AIR EN 2007



RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE MESURES

Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants générés par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote :

3 lieux ont fait l'objet de mesures de dioxyde d'azote.

- Le site de l'A52, de typologie trafic, enregistre la teneur la plus forte, de 46 µg/m³. Cette concentration en dioxyde d'azote est égale à la valeur limite pour 2007 de 46 µg/m³ et supérieure à la valeur limite à l'échéance 2010 de 40 µg/m³. Ce site est directement soumis aux émissions du trafic de l'autoroute.

- Le site de trafic de la D6, avec environ 20 000 véh/jour, est lui aussi directement influencé par les émissions générées sur cet axe. La concentration en dioxyde d'azote est de 38 µg/m³, avoisinant la valeur limite de 2010.

- Le site de la mairie de Fuveau (typologie périurbaine) présente une concentration chronique modérée de 28 µg/m³ représentative des rues et ruelles du centre ville. Cette teneur est à relier aux émissions automobiles du trafic des résidents.

Benzène :

Les deux sites « A52 » et « mairie » ont fait l'objet d'un échantillonnage en benzène. Les concentrations annuelles sont respectivement de 1.1 et 1.9 µg/m³. Elles sont inférieures à l'objectif de qualité pour ce polluant (2 µg/m³) et *a fortiori*, à la valeur limite annuelle du benzène (5 µg/m³). Même si les émissions de benzène sont plus importantes au niveau de l'autoroute, le milieu ouvert favorise la dilution de ce polluant dans l'air. Les petites rues de Fuveau conduisent au contraire son accumulation.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE FUVEAU

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.

ETUDES DE QUALITE DE L'AIR REALISEES SUR LA COMMUNE DE FUVEAU OU A PROXIMITE

- Etude de la qualité de l'air dans la cour d'une école de La Barque (Fuveau) située à proximité d'un carrefour à forte circulation sur la D6 - 2004.
- Evaluation de la qualité de l'air ambiant sur le secteur de Gardanne/Simiane, en liaison avec l'activité d'Aluminium Péchiney - Gaz, particules et métaux lourds - 2004.
- Meyreuil : étude de la qualité de l'air sur les points sensibles de la commune - 2003.